



Communiqué de presse

Tenue de la 60^{ème} Assemblée Générale du Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation

M. Mohammed Najib Boulif, le Ministre Délégué chargé du Transport a présidé, le vendredi 11 juillet 2014 à Rabat, les travaux la 60^{ème} session de l'Assemblée Générale du Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation (CNPAC) consacrée à l'étude et l'approbation du projet de rapport relatif aux activités et aux comptes du comité au titre de l'année 2013.

Au cours de cette session, M. le Ministre a insisté sur l'importance du dossier de la sécurité routière vu sa relation avec la sécurité des citoyens et l'intérêt que lui accorde le Chef du gouvernement, M. Abdelilah Benkirane. Ce dossier dont l'énorme responsabilité incombe à toutes les parties œuvrant pour garantir les conditions de la sécurité routière et mettre fin au fléau des accidents de la circulation au Maroc, est particulièrement sensible en raison des pertes colossales en vies humaines et pertes matérielles qu'il engendre, ainsi que du taux d'handicap durable et des tragédies sociales qui en résultent.

M. Boulif a par ailleurs rappelé la conjoncture dans laquelle est tenue cette session et qui coïncide avec le bilan positif de l'ensemble des indicateurs finals de la sécurité routière enregistrés pour l'année 2013, et ce d'un taux de -7,53% du nombre des accidents de la circulation, de -8,04% du nombre des tués, de -4,98% du nombre de blessés graves et de +0,33% du nombre des blessés légers. Ce résultat positif a été confirmé à travers les données statistiques des accidents de la circulation au cours des 5 premiers mois de l'année 2014 en enregistrant une baisse des statistiques provisoires des accidents mortels (-0,88%), des tués (-1,60%) et des blessés graves (-10,39%).





Dans ce contexte, M. le Ministre a souligné que ces résultats révèlent clairement que les enjeux sont énormes et par conséquent, pour faire face à ce fléau, il faut multiplier les efforts et continuer à innover et à activer de nouveaux mécanismes, plus audacieux et ayant plus d'impact sur les facteurs causant ou aggravant les accidents de la circulation.

À cet égard, M. le Ministre a rappelé que la période estivale, qui connaît habituellement une mobilité et une circulation accrues ainsi qu'une augmentation remarquable du nombre des accidents de la circulation et des victimes, doit être une période de mobilisation totale et continue qui requiert l'intensification des efforts de sensibilisation, de communication et le renforcement des aménagements et des équipements de sécurité routière. De même, il est recommandé de renforcer les opérations de contrôle en et hors agglomération et particulièrement les opérations de contrôle de la conduite sous l'effet de l'alcool, qui débutera au mois d'Août prochain, et ce, afin de pouvoir gagner le pari de la période estivale et de maintenir les résultats atteints jusqu'à présent.

A la fin de son allocution, M. le Ministre a félicité l'ensemble des départements concernés par la sécurité de la circulation, dont les services chargés du contrôle routier relevant du Haut Commandement de la Gendarmerie Royale, de la Sûreté Nationale et du Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique ainsi que l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques, professionnels et les composantes de la société civile pour les efforts déployés dans leurs domaines respectifs pour l'amélioration des conditions de sécurité routière. Il a également appelé à la poursuite de la mobilisation collective et à la multiplication des efforts pour consolider les principes et les valeurs de la sécurité de la circulation au sein des différentes catégories d'utilisateurs de la route en répondant aux différentes attentes afin de mettre fin à





ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT ET DE
LA LOGISTIQUE

المملكة المغربية
وزارة التجهيز والنقل
واللوجستيك

l'hémorragie sur nos routes et affronter les conséquences négatives de ce fléau dans notre pays.

Cette 60ème session de l'Assemblée Générale a connu un long débat sur divers points programmés à l'ordre du jour. De même, il a été procédé à l'approbation des trois rapports publiés et des différents rapports annuels.

